

Les zones d'activités sont des moteurs de la vitalité économique du territoire, mais elles ne constituent pas les seuls espaces de développement économique puisqu'elles n'accueillent que 30% des emplois de la métropole messine. Il est essentiel de souligner l'importance des centres-villes, centres bourgs et villages qui accueillent commerces, services et entreprises variés, et réfléchir aux possibilités de développer des activités économiques dans le tissu urbain. Tout l'enjeu du PLUI repose sur les équilibres à atteindre entre les différents pôles du territoire, que leur vocation principale soit l'habitat, l'économie ou les loisirs, en veillant à leur accessibilité.

L'ÉCONOMIE ET LES COMMERCES AU SEIN DE NOTRE TERRITOIRE AUJOURD'HUI



114 exploitations agricoles sur le territoire métropolitain. Les grandes cultures représentent 69% de la surface agricole (contre 49% en Moselle)



Une progression de l'emploi de **+23%** ces 40 dernières années (contre 39% dans l'ensemble des métropoles hors Grand Paris)



L'Eurométropole de Metz compte **5 600** petits commerces et services (avec vitrines) dont les 2/3 à Metz



Plus de **7 actifs** sur 10 habitent et travaillent dans la Métropole



2/3 du chiffre d'affaires des commerces provient de consommateurs résidant au sein de l'Eurométropole



350 grandes surfaces qui représentent 423 000 m² de superficie de vente dont 23% pour l'alimentaire, mais 10% de vacance



27 parcs d'activités gérés par l'Eurométropole regroupant 2 200 établissements employeurs et 37 000 emplois sur une superficie de 1 700 hectares (soit 6% du territoire)



Le **Nouveau Port de Metz** 1^{er} port céréalier de France, qui exporte de quoi faire l'équivalent de 1,25 baguette par jour et par habitant



10 communes concentrent 90% des emplois avec des rôles importants pour Le Ban-Saint-Martin, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz et Woippy



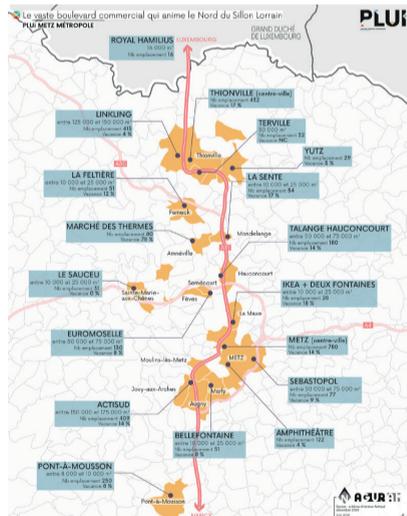
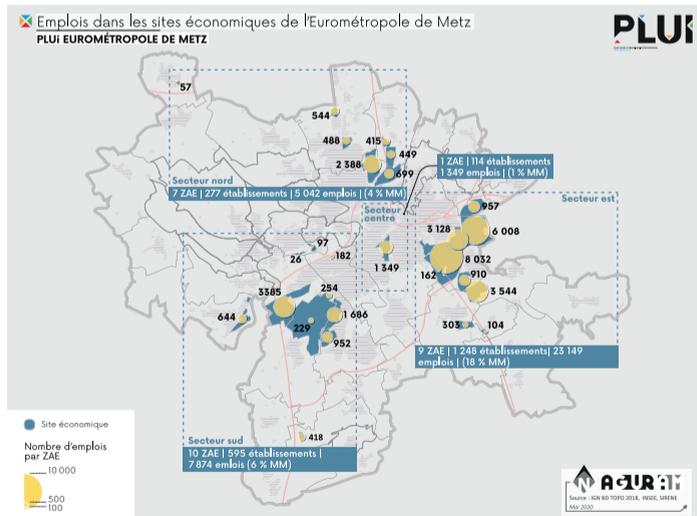
34 000 établissements, dont plus de la moitié présente à Metz. 70% d'entre eux sont des PME



3 polarités commerciales majeures : la zone commerciale Actisud, le centre-ville de Metz dont Muse et Saint-Jacques, le centre commercial Metzanne et la zone Sébastopol

DES DÉFIS POUR DEMAIN

- Les emplois frontaliers vont continuer à se développer avec toujours plus de travailleurs français. La métropole messine se situera de plus en plus dans l'aire de recrutement direct du Luxembourg et devra développer son attractivité démographique pour répondre au marché du travail luxembourgeois.
- La métropole messine demeure un pôle d'emploi attractif majeur du côté français de la frontière, avec plusieurs territoires à dominante résidentielle autour (Sud messin, Mad et Moselle, Houve Pays Boulageois, etc.). Le développement du Luxembourg ne doit pas amoindrir ce rôle à l'avenir.
- Une métropole se doit d'être, entre autres, le siège de centres universitaires et de recherche pour favoriser l'innovation. Les 23 000 étudiants de la métropole messine sont un atout à conserver et à renforcer, à l'avenir, dans un souci d'équilibre avec la métropole nancéienne.
- Utiliser les 27 zones d'activités économiques (ZAE) pour être en mesure de proposer une offre diversifiée, capable de répondre aux différents besoins des entreprises existantes ou qui souhaitent venir s'implanter à Metz Métropole.
- Permettre l'implantation d'activités économiques et de services à l'intérieur des tissus urbains, avec une attention particulière pour les communes qui jouent un rôle local fort dans l'armature urbaine métropolitaine, grâce à leurs commerces, équipements et services.
- Les 33 communes de la couronne métropolitaine possèdent une identité agricole souvent forte à préserver : la métropole n'est pas uniquement urbaine, la richesse de ses sols constitue un atout à valoriser (circuit court, paysage, etc.).
- Conserver le centre-ville de Metz comme premier employeur du territoire métropolitain, et asseoir ce rôle dans une logique de cohérence entre urbanisme, transport et emplois.
- Les mutations sociétales doivent être mieux intégrées dans l'aménagement : tiers-lieux, drives, e-commerce, logistique urbaine, nouveaux formats de commerce, circuits courts, économie sociale et solidaire, etc.
- Éviter autant que possible les nouvelles zones d'activités mono-fonctionnelles (concessions automobiles, etc.), accessibles uniquement en voiture, où faiblement desservies par les transports en commun.



UNE QUESTION ? UNE PROPOSITION ?

plui@eurometropolemetz.eu

- Rendez-vous sur plui.eurometropolemetz.eu, à la Maison de la Métropole ou dans les mairies pour consulter les documents du PLUI
- Suivez l'actualité du PLUI dans *Eurométropole de Metz Mag*, les articles de presse ou encore les bulletins municipaux

